



**POSTAUX  
DE PARIS**

Fédération Nationale des Salariés du Secteur des Activités Postales et de Télécommunications  
SYNDICAT DES SERVICES POSTAUX DE PARIS - 67 rue de Turbigo - 75139 PARIS CEDEX 03  
CCP PARIS 14 569-53 A - Téléphone : 01 48 87 68 15 - Télécopie : 01 42 74 66 27  
Site - www.cgt-postaux.fr - E.mail : cgt.postaux@wanadoo.fr



Paris, le 1<sup>er</sup> Octobre 2013

## **SECTION DE PARIS 20**

# **NON AU LICENCIEMENT DE 10 CDD ! NON À LA SUPPRESSION DE 17 EMPLOIS !**

### **Déclaration préalable au CHSCT de Paris 20 PDC du 2 octobre 2013 contre la « réorganisation » :**

La direction prétend restructurer le bureau de Paris 20 en deux temps : le plateau 20 le 18 novembre 2013 et le plateau 11 quelques mois plus tard. Comme à chaque fois, le nom de réorganisation est une hypocrisie pour parler de dégrader nos conditions de travail par des suppressions d'emplois, 17 dans l'immédiat, ce qui est énorme pour un plateau qui compte déjà moins de 200 collègues. **Les représentants CGT du personnel au CHSCT se prononcent contre les 17 suppressions d'emplois et en appellent à la mobilisation de tous pour refuser ce mauvais coup.**

17 emplois en moins, ce sont 17 chômeurs de plus et, rien que pour cela, cette restructuration est inacceptable. Dans un pays qui compte plus de 4 millions de chômeurs, on ne retrouve pas un travail sous le sabot d'un cheval. Qui ne connaît pas quelqu'un touché par ce fléau ?

Mais La Poste, comme n'importe quel patron participe pleinement à fabriquer toujours plus de chômeurs. La preuve en est que le samedi juste avant la restructuration, le 16 novembre, la Poste prévoit de mettre dehors plus de 10 CDD qui travaillent actuellement sur le plateau 20. Et si nous laissons faire, ceux qui travaillent sur le plateau 11 risqueraient de connaître le même sort.

Certains travaillent à nos côtés depuis presque une année et c'est pourquoi nous exprimons ici l'opposition de l'ensemble du personnel à ces 10 licenciements qui ne disent pas leur nom. « *Fin de CDD* » signifie licenciement, de même que « *réorganisation* » signifie suppression d'emplois. **La Poste doit embaucher en CDI tous nos collègues en CDD qui le souhaitent, sans condition, c'est bien la moindre des choses.**

À qui La Poste voudrait faire croire que nous sommes actuellement en sureffectif de 17 emplois ? Quotidiennement, des quartiers sont à découvert, la direction comble certains trous avec des califs, et il n'est pas rare que des collègues, en particulier en CDD, dépassent les horaires, parfois de plusieurs heures. Mais la direction s'en moque au point que le seul avenir qu'elle leur promette, c'est la porte le 16 novembre. Ce n'est pas pensable !

**Oui, nous avons besoin de nos camarades en CDD avec nous pour travailler et eux ont besoin d'un salaire comme nous tous : ILS DOIVENT ÊTRE EMBAUCHÉS !!!**

La direction avait prétendu qu'elle allait améliorer nos conditions de travail.... avec 10 quartiers en moins. Son explication n'a pas fait long feu, car tout le monde s'est aperçu que sa tournée allait être rallongée et que du boulot en plus, on allait tous en avoir.

La direction avait aussi expliqué qu'il ne fallait pas s'inquiéter et que les demandes des facteurs seraient prises en compte. C'était se moquer du monde, comme ont pu le constater ceux qui se retrouvent sans quartier ou sur des parties 31 !

La direction ne nous a pas encore précisé ce que seront nos parties à trois les samedis-lundis-mardis, mais sur beaucoup de quartiers, ces parties vont être infaisables, tout le monde le sait, y compris la direction, mais ce n'est pas son problème. Son problème, c'est que les suppressions d'emplois passent. **Quand la direction parle de « co-construction », elle propose un marché de dupes. Car il n'y a rien de bon dans le projet de la direction.**

**Comme l'ont demandé tous les signataires de la pétition qui représentent l'immense majorité du bureau, nous exigeons lors de ce CHSCT :**

- l'embauche de tous les CDD qui le souhaitent ;
- aucune suppression d'emplois ;
- qu'aucun collègue ne se retrouve « démonté » ou sur une partie 31 contre son gré.

## Construisons ensemble le Syndicat du 3<sup>ème</sup> Millénaire



### Bulletin d'Adhésion

Je sousigné(e), déclare adhérer à la Fédération Nationale des Salariés  
du Secteur des Activités Postales et de Télécommunications CGT  
263, Rue de Paris - Case 545 - 93515 Montreuil Cedex

Mme  Mlle  Mr NOM \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Code Postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Adresse Mail : \_\_\_\_\_ Téléphone : \_\_\_\_\_

N° de Sécurité Sociale : | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |

Entreprise : \_\_\_\_\_

Site et ville : \_\_\_\_\_

Classifications (1) : Employé, Technicien, AM, Cadres, \_\_\_\_\_ Grade : \_\_\_\_\_

Fonction / Métier : \_\_\_\_\_ Indice ou coefficient : \_\_\_\_\_ Salaire net : \_\_\_\_\_

Année d'entrée aux PTT ou dans l'entreprise : \_\_\_\_\_ Date de Naissance : | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |

Temps Complet  Temps Partiel

A \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_ Signature : \_\_\_\_\_

Je désire le prélèvement automatique de mes cotisations OUI  NON

(1) Rayer les mentions inutiles

### Codifications

(à remplir par le Syndicat)

Syndicat Départemental : \_\_\_\_\_

Section : \_\_\_\_\_

Activités Postales

Activités Télécom

#### Catégories

Cadres

Retraités

Pré-retraités

Fonctionnaire

CDI

Autres : \_\_\_\_\_

#### Activités

Commerciale

Gestion

Technique

Acheminement

Distribution

Colis

Guichet

Service Financier

Informatique

Centre d'Appel

Cotisation Mensuelle 1 %

